

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 11 décembre 2019 à 12 h 45, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. Rémy Normand, vice-président
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente
Mme Alicia Despins
M. Jérémie Ernould
Mme Michelle Morin-Doyle
Mme Suzanne Verreault
M. Steeve Verret
Mme Émilie Villeneuve
M. Patrick Voyer

Sont également
présents: M. Luc Monty, directeur général
M. Gilles Dufour, directeur général adjoint
Mme Chantale Giguère, directrice générale adjointe
M. Pierre St-Michel, directeur général adjoint
M. Alain Tardif, directeur général adjoint
M^e Sylvain Ouellet, greffier

Est absent: M. le maire Régis Labeaume, président

Madame la conseillère Marie-Josée Savard préside la séance.

CE-2019-2235 Radiation des créances conformément à la *Politique de gestion de la fermeture administrative de certains dossiers au Service des affaires juridiques*, pour l'année 2019 - Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la radiation des créances conformément à la *Politique de gestion de la fermeture administrative de certains dossiers au Service des affaires juridiques*, pour l'année 2019 - AJ2019-039 (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° la radiation des livres de la Ville de la somme maximale de 160 103,93 \$, représentant les soldes à recevoir pour l'année 2019 de créances jugées irrécouvrables appartenant à la Ville de Québec;
- 2° le Service des finances à faire les écritures comptables requises à cette fin.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la radiation des livres de la Ville de la somme maximale de 205 132,78 \$, représentant les soldes à recevoir pour l'année 2019 de créances jugées irrécouvrables appartenant à l'agglomération de Québec;
 - 2° de la radiation des livres de la Ville de la somme maximale de 195 \$, représentant les soldes à recevoir pour l'année 2019 de créances jugées irrécouvrables appartenant à la Ville de L'Ancienne-Lorette;
 - 3° de la radiation des livres de la Ville de la somme maximale de 93 \$, représentant les soldes à recevoir pour l'année 2019 de créances jugées irrécouvrables appartenant à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures;
 - 4° de la radiation des livres de la Ville de la somme maximale de 100 \$, représentant les soldes à recevoir pour l'année 2019 de créances jugées irrécouvrables appartenant au *Réseau de transport de la Capitale*;
 - 5° au Service des finances de faire les écritures comptables requises à cette fin.
-

CE-2019-2236 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le renouvellement du contrat de soutien et d'entretien des licences *BeeOn*, du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020 (Dossier 42515) - AP2019-661 (CT-2449325) — (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° le renouvellement du contrat octroyé à *ICO Technologies inc.*, pour le soutien et l'entretien des licences *BeeOn*, du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020, incluant une banque d'heures et l'acquisition de nouvelles licences, pour une somme de 108 564,85 \$, excluant les taxes;
 - 2° l'autorisation au directeur du Service des approvisionnements de signer tous les documents requis pour le renouvellement dudit contrat.
-

CE-2019-2237 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le renouvellement du contrat pour les services de soutien, d'entretien et de mise à jour des modules et outils de bases de données *Oracle* (Dossiers 44976 et 52113) - AP2019-773 (CT-2453779) — (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, le renouvellement du contrat adjudgé à *Oracle Canada ULC*, pour les services de soutien, d'entretien et de mise à jour des modules et outils de bases de données *Oracle*, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, relatif aux dossiers 44976 et 52113, pour une somme de 371 255,07 \$, excluant les taxes, selon la proposition du 6 novembre 2019.

CE-2019-2238 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour l'achat de fournitures et la réparation de pompes de marque *Flyght* pour les différentes usines de la Ville de Québec (Dossier 64838) - **AP2019-777** (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Société Xylem Canada*, du contrat pour l'achat de fournitures et la réparation de pompes de marque *Flyght* pour les différentes usines de la Ville de Québec, pour une durée de trois ans, de la date d'adjudication au 31 décembre 2022, pour une somme estimée à 400 728,63 \$, excluant les taxes, suivant sa proposition du 19 novembre 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2022 par les autorités compétentes.

CE-2019-2239 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le renouvellement du contrat *Microsoft MS-Premier* (Contrat-cadre de *Prestations de Services Microsoft* référence U6448699), du 1^{er} décembre 2019 au 30 novembre 2020 (Dossier 51070) - **AP2019-785** (CT-2455604) — (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° le renouvellement du contrat *Microsoft MS-Premier* (Contrat-cadre de *Prestations de Services Microsoft* référence U6448699) octroyé à *Microsoft Entreprise*, du 1^{er} décembre 2019 au 30 novembre 2020, pour une somme de 146 798,83 \$, excluant les taxes;
- 2° l'autorisation au directeur du Service des approvisionnements de signer tous les documents requis pour le renouvellement dudit contrat.

CE-2019-2240 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le renouvellement du contrat pour le soutien et l'entretien annuel des logiciels et progiciels *Unicité, Constat Express* et *Genero* pour le Service des affaires juridiques - Cour municipale (Dossier 46606) - **AP2019-792** (CT-2456138) — (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, le renouvellement du contrat adjugé à *PG Solutions inc.*, pour le soutien et l'entretien annuel des logiciels et progiciels *Unicité, Constat Express* et *Genero*, pour le Service des affaires juridiques - Cour municipale, pour l'année 2020 (Dossier 46606), pour une somme de 173 250 \$, excluant les taxes.

CE-2019-2241 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le renouvellement des contrats pour les services de soutien, d'entretien et de mise à jour des modules de la suite *eBusiness (PGI financier)* d'Oracle (Dossier 44976) - AP2019-800 (CT-2457022) — (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° le renouvellement des contrats adjugés à *Oracle Canada ULC*, pour les services de soutien, d'entretien et de mise à jour des modules de la suite *eBusiness (PGI financier)* d'Oracle selon les périodes mentionnées dans les propositions, pour une somme de 880 860,76 \$, excluant les taxes, selon ses propositions du 24 août, 4 septembre, 5 septembre, 7 novembre et du 22 novembre 2019;
- 2° l'autorisation au directeur du Service des approvisionnements à signer tous les documents requis pour le renouvellement desdits.

CE-2019-2242 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adhésion de la Ville de Québec aux contrats à commande de logiciels du *Centre de services partagés du Québec* pour l'acquisition des licences du logiciel *CommVault* (Dossier 52827) - AP2019-807 (CT-2453741) — (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'approbation de l'adhésion de la Ville de Québec aux contrats à commande de logiciels du *Centre de services partagés du Québec* pour l'acquisition des licences du logiciel *CommVault*;
- 2° l'autorisation, au directeur du Service des approvisionnements ou son représentant, de signer la fiche technique d'inscription du *Centre de services partagés du Québec* afin de confirmer ladite adhésion.
- 3° l'approbation d'une dépense estimée à 297 043,51 \$, excluant les taxes, pour l'acquisition des licences du logiciel *CommVault* au mandataire du *Centre de services partagés du Québec*, soit à *ProContact*.

CE-2019-2243 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour l'amélioration du progiciel *VIP (RH et paie)*, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 (Dossier 42418) - AP2019-825 (CT-2452609) — (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation d'une dépense supplémentaire de 90 000 \$, excluant les taxes, pour le contrat adjugé à *DLGL Bureau d'affaires ltée*, selon la délégation de pouvoirs en vigueur, relativement au contrat pour l'amélioration du progiciel *VIP (RH et paie)*, conformément à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-2244 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Voile internationale Québec*, relative au versement d'une subvention, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Transat Québec / Saint-Malo*, en 2020 - **BE2019-150** (CT-2456781) — (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Voile internationale Québec*, relative au versement d'une subvention de 200 000 \$, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Transat Québec / Saint-Malo*, en 2020, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

CE-2019-2245 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et *Flash Roméo inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Contribution d'amorçage* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Ronde de financement pour le lancement de la plateforme Voilà* - **DE2019-242** (CT-DE2019-242) — (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'appropriation d'une somme maximale de 250 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023* pour la réalisation du projet *Ronde de financement pour le lancement de la plateforme Voilà* ;
- 2° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Flash Romeo inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 250 000 \$, dans le cadre du volet *Contribution d'amorçage* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

CE-2019-2246 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la modification de la valeur nominale d'obligations émises en vertu de dispositions législatives, l'autorisation de se prévaloir d'une mesure d'allègement fiscal pour l'exercice financier 2019 et l'annulation d'une affectation prévue au budget de fonctionnement 2019 - **FN2019-044** (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'autorisation à la trésorière de modifier la valeur nominale des obligations émises en vertu de l'article 255 de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal* (2004, chapitre 20), et renouvelées en 2015 et 2016 pour les régimes de retraite des policiers et policières, des pompiers, du personnel professionnel et des cadres de la Ville de Québec, pour un montant de 13 621 090 \$ réparti entre les régimes tels que présentés à l'annexe A jointe au sommaire décisionnel;

- 2° l'autorisation à la Ville de Québec de se prévaloir, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019, de la mesure d'allègement fiscal permettant d'apparier la dépense de rachat des obligations PL 54 à l'amortissement des gains actuariels;
- 3° l'annulation de l'affectation prévue au budget adopté de fonctionnement 2019 de l'agglomération de Québec aux fins de création d'une réserve financière pour le remboursement desdites obligations, pour un montant de 2 123 161 \$.

CE-2019-2247 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la révision à la baisse de l'affectation annuelle à la réserve financière, pour le paiement de la dette de l'agglomération, et la ratification de l'appropriation d'un montant à même la réserve financière pour le paiement de la dette de l'agglomération. - FN2019-045 (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° la révision à la baisse du montant de l'affectation 2019 à la réserve financière pour le paiement de la dette de l'agglomération, d'un montant de 4 830 500 \$ afin de l'établir à 9 869 500 \$;
- 2° la ratification de l'appropriation d'une somme de 10 998 700 \$ à la réserve financière pour le paiement de la dette de l'agglomération, tel que détaillé à l'annexe A jointe au sommaire décisionnel.

CE-2019-2248 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de l'affectation de *paiements comptant sur les immobilisations* comme financement de dépenses sur des règlements d'emprunt de l'agglomération de Québec - FN2019-047 (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de l'affectation de *paiements comptant d'immobilisations* aux dépenses d'immobilisations sur des règlements d'emprunt d'agglomération, pour un montant de 27 578 080 \$, tel que présenté à l'annexe B jointe au sommaire décisionnel.

CE-2019-2249 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la fermeture de 34 règlements d'emprunt, la réduction des pouvoirs de dépenser et l'annulation des soldes résiduels de pouvoir d'emprunt - FN2019-049 (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la fermeture de 34 règlements d'emprunt, tel que détaillé à l'annexe jointe au sommaire décisionnel;
- 2° de la réduction des pouvoirs de dépenser d'une somme de 1 643 417,87 \$;
- 3° de l'annulation des soldes résiduels de pouvoir d'emprunt totalisant 31 216 939,91 \$;
- 4° de demander au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, l'ajustement des registres en conséquence.

CE-2019-2250 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et Hydro-Québec, pour le déplacement ou l'enfouissement d'une portion du réseau de distribution pour l'alimentation en souterrain du barrage Mont-Châtel (PUP190560) - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - IN2019-036 (CT-2455302) — (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et Hydro-Québec pour le déplacement ou l'enfouissement d'une portion du réseau de distribution (DCL-22486656);
- 2° au directeur du Service de l'ingénierie de signer ladite entente;
- 3° du versement d'une somme de 127 140,02 \$, plus taxes applicables, à Hydro-Québec, conditionnellement à la réalisation des travaux relatifs à ladite entente et sur présentation des pièces justificatives.

CE-2019-2251 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le Schéma d'aménagement et de développement révisé concernant deux dérogations à l'égard des plaines inondables, R.A.V.Q. 1311 - PA2019-154 (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le Schéma d'aménagement et de développement révisé concernant deux dérogations à l'égard des plaines inondables*, R.A.V.Q. 1311;

- 2° la réduction de 45 à 20 jours du délai prévu à l'article 52 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et accordé aux organismes partenaires pour donner un avis sur la modification proposée;
- 3° l'adoption, conformément à l'article 53.11.4 de ladite Loi, du document indiquant la nature des modifications qui devront être apportées à la réglementation d'urbanisme de la Ville de Québec advenant la modification du *Schéma d'aménagement et de développement révisé* par l'adoption et l'entrée en vigueur du Règlement R.A.V.Q. 1311.
-

CE-2019-2252 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le versement par la Ville de Québec d'une compensation pour la perte des milieux humides et hydriques, dans le cadre du projet de construction d'une passerelle et d'une piste cyclopiétonne au parc des Saules - **PA2019-165** (CT-2458333) — (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation du versement de la compensation financière au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, au montant de 243 137,80 \$ pour la perte des milieux humides et hydriques dans le cadre du projet de construction d'une passerelle et d'une piste cyclopiétonne au parc des Saules.

CE-2019-2253 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'acceptation du contrat de vente de vapeur entre la Ville de Québec et *Société en commandite Stadacona WB*, du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022 - **PV2019-013** (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation du contrat de vente de vapeur entre la Ville de Québec et *Société en commandite Stadacona WB*, d'une durée de 36 mois, du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022.

CE-2019-2254 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'avis de modification numéro 5 relatif à l'adhésion de la Ville de Québec à l'entente contractuelle du *Centre de services partagés du Québec*, pour les services de revue de presse écrite et veille des médias électroniques (radio et télévision) (Dossier 50825) - **AP2019-813** (CT-2452052) — (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation d'une dépense supplémentaire de 14 000 \$, excluant les taxes, relative à l'adhésion de la Ville de Québec à l'entente contractuelle du *Centre de services partagés du Québec*,

en vertu de la résolution CA-2017-0311 du 30 août 2017, pour les services de revue de presse écrite et veille des médias électroniques (radio et télévision), jusqu'au 31 mars 2020, conformément à l'avis de modification numéro 5 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-2255 **Abrogation de la résolution CE-2019-2102 - Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour l'acquisition de l'oeuvre d'art public commémorative pour témoigner de l'action bénévole au *Tournoi International de Hockey Pee-Wee de Québec* (Dossier 64771) - AP2019-826 (Abroge CE-2019-2102) (CT-2452798) — (Ra-2168)**

Il est résolu que le comité exécutif abroge la résolution CE-2019-2102 du 27 novembre 2019.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adjudication, à *Guillaume D. Cyr*, artiste professionnel, du contrat pour l'acquisition et l'installation de l'oeuvre d'art public commémorative pour témoigner de l'action bénévole au *Tournoi International de Hockey Pee-Wee de Québec*, pour une somme de 200 000 \$, excluant les taxes, conformément à sa proposition du 28 octobre 2019;
- 2° l'autorisation à la directrice du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales et au greffier de signer ledit contrat d'exécution.

CE-2019-2256 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation d'une dépense supplémentaire à l'entente de services professionnels juridiques relative à l'arbitrage de différends concernant la Loi 15 sur les régimes de retraite pour les employés manuels, les fonctionnaires et les professionnels, du 1^{er} mai 2017 au 31 juillet 2018 (Dossier 48811) - AP2019-830 (Ra-2168)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation d'une dépense supplémentaire de 100 000 \$, excluant les taxes, au contrat adjudgé à *Gravel² Avocats inc.* (Dossier 48811), en vertu de la résolution CA-2017-0270 du 5 juillet 2017, pour des services professionnels juridiques relative à l'arbitrage de différends concernant la Loi 15 sur les régimes de retraite pour les employés manuels, les fonctionnaires et les professionnels, selon les conditions négociées entre les parties.

CE-2019-2257 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le bail entre la Ville de Québec (locataire) et 9161-0907 Québec inc. (locateur), relatif à la location de locaux situés au 575, rue Arago Ouest - Arrondissement de La Cité-Limoilou - **DE2019-310** (CT-DE2019-310) — (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion d'un bail en vertu duquel 9161-0907 Québec inc. loue à la Ville de Québec des espaces situés au 575, rue Arago Ouest, connu et désigné comme étant le lot 5 342 247 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, pour une période de cinq ans, débutant le premier jour du mois suivant la date de livraison complète des lieux loués, qui sera le ou vers le 1^{er} février 2020 et se terminant le ou vers le 31 janvier 2025, incluant cinq options de renouvellement d'un an chacune, pour un loyer annuel total de 137 896 \$, plus les taxes applicables, la première année. Ce loyer annuel sera fixe pour la durée initiale du bail, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au bail joint au sommaire décisionnel;
- 2° au directeur du Service du développement économique et des grands projets de signer ledit bail.

CE-2019-2258 Autorisation au conseil de l'Arrondissement de la Cité-Limoilou - Engagement de crédit relatif à l'avenant numéro 1 à l'entente de gestion entre la Ville de Québec et le Centre Mgr Marcoux inc., relative à l'entretien sanitaire, l'entretien spécialisé et la surveillance de certains lieux et équipements récréatifs ou sportifs de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2021 (Dossier 64763) - **AP2019-700** (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser le conseil de l'Arrondissement de la Cité-Limoilou à modifier l'engagement de crédit de la Ville, relativement à la conclusion de l'avenant numéro 1 à l'entente de gestion intervenue entre la Ville de Québec et Centre Mgr Marcoux inc. pour retirer l'entretien de la patinoire extérieure du parc Bardy, dans le contrat de gestion de l'entretien sanitaire, l'entretien spécialisé et la surveillance de certains lieux et équipements récréatifs ou sportifs de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, pour un retrait d'une somme de 14 729,14 \$, excluant les taxes, pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2021, selon des conditions substantiellement conformes à l'avenant numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-2259 Renouvellement du contrat pour la maintenance et le soutien pour l'application *Symphony* (en mode hébergé) et *Entreprise - Catalogue Astrolabe* (en mode hébergé) associées aux bibliothèques de Québec, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 (Dossier 47419) - AP2019-793 (CT-2455958) — (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser:

- 1° le renouvellement du contrat octroyé à *SirsiDynix (Canada) inc.* pour la maintenance et le soutien de l'application *Symphony* (en mode hébergé) et *Entreprise - Catalogue Astrolabe* (en mode hébergé) associées aux bibliothèques de Québec, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, pour une somme de 160 961,96 \$, excluant les taxes;
- 2° le représentant du Service des approvisionnements à signer ledit contrat.

CE-2019-2260 Autorisation au conseil de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou - Engagement de crédit relatif à l'avenant numéro 1 à l'entente de gestion entre la Ville de Québec et *Centre Durocher*, relative à l'entretien sanitaire, l'entretien spécialisé et la surveillance de certains lieux et équipements récréatifs ou sportifs de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, pour la période du 1^{er} avril 2018 au 3 mars 2021 (Dossier 72902) - AP2019-821 (CT-2457894) — (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser le conseil de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou à modifier l'engagement de crédit de la Ville, relativement à la conclusion de l'avenant numéro 1 à l'entente de gestion entre la Ville de Québec et *Centre Durocher* pour l'ajout des heures de surveillance au centre communautaire Edouard-Lavergne, dans l'entente de gestion de l'entretien sanitaire, l'entretien spécialisé et la surveillance de certains lieux et équipements récréatifs ou sportifs de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, pour un ajout d'une somme de 24 892,92 \$, exonérée de la TPS et de la TVQ, pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 mars 2021, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'avenant numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-2261 Entente entre la Ville de Québec et *Événements GPCQM*, relative au versement d'une subvention, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Grand Prix Cycliste de Québec* en 2020, 2021, 2022 et 2023 - BE2019-115 (CT-2457986) — (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Événements GPCQM*, relative au versement d'une subvention de 5 020 000 \$, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Grand Prix Cycliste de Québec* en 2020, 2021, 2022 et 2023, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2023 par les autorités compétentes;

- 2° d'approprier une somme de 1 210 000 \$ à même la *Réserve financière favorisant la réalisation de grands événements et de projets spéciaux relevant de la compétence de proximité de la Ville* (R.V.Q. 2262, modifié par le R.V.Q. 2563) pour le versement de la subvention, dans le cadre de la tenue de l'événement *Grand Prix Cycliste de Québec*, en 2020.
-

CE-2019-2262 Attribution de trois toponymes - District électoral de Val-Bélair - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - CU2019-100 (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de dénommer les rues identifiées par les lettres A, B et C sur le plan-repère joint au sommaire décisionnel, par les toponymes suivants :

- Rue A : Coureur-des-Bois, rue du;
 - Rue B : Cabourg, rue de;
 - Rue C : Charivari, rue du.
-

CE-2019-2263 Modification de la résolution CV-2019-0592 - Ententes entre la Ville de Québec et deux organismes, relatives aux versements de subventions, dans le cadre de la *Mesure d'aide financière pour les églises de valeur patrimoniale exceptionnelle* - CU2019-103 (CT-2430726, CT-2454766) — (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° la modification de la résolution CV-2019-0592 du 2 juillet 2019 afin d'y retirer l'entente entre la Ville de Québec et *L'Église Saint-Charles de Limoilou : Espaces d'initiatives*;
 - 2° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *L'Église Saint-Charles de Limoilou : Espaces d'initiatives*, relative au versement d'une subvention totalisant 2 108 414 \$, dans le cadre de la *Mesure d'aide financière pour les églises de valeur patrimoniale exceptionnelle*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
 - 3° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *La Corporation de la Cathédrale Holy Trinity*, relative au versement d'une subvention totalisant 184 901 \$, dans le cadre de la *Mesure d'aide financière pour les églises de valeur patrimoniale exceptionnelle*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe audit sommaire;
 - 4° la directrice du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales et le greffier de la Ville à signer lesdites ententes.
-

CE-2019-2264 Révision à la hausse de l'affectation annuelle à la *Réserve financière pour le paiement de la dette de proximité de la Ville* et ratification de l'appropriation d'un montant à même la *Réserve financière pour le paiement de la dette de proximité de la Ville* - FN2019-046 (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° de réviser à la hausse le montant de l'affectation 2019 à la *Réserve financière pour le paiement de la dette de proximité de la Ville* d'un montant de 4 830 500 \$ afin de l'établir à 40 130 500 \$;
- 2° de ratifier l'appropriation d'une somme de 40 130 500 \$ à même la *Réserve financière pour le paiement de la dette de proximité de la Ville*, tel que détaillé à l'annexe A jointe au sommaire décisionnel.

CE-2019-2265 Autorisation de l'affectation de paiements comptant sur les immobilisations comme financement de dépenses sur des règlements d'emprunt de proximité et mixtes - FN2019-048 (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser l'affectation de paiements comptant sur les immobilisations comme financement de dépenses sur des règlements d'emprunt de proximité et mixtes pour un montant de 93 877 530 \$, tel que présenté à l'annexe B jointe au sommaire décisionnel.

CE-2019-2266 Fermeture de 37 règlements d'emprunt, réduction des pouvoirs de dépenser et annulation des soldes résiduels de pouvoir d'emprunt - FN2019-050 (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° de procéder à la fermeture de 37 règlements d'emprunt, tel que détaillé à l'annexe jointe au sommaire décisionnel;
- 2° de réduire les pouvoirs de dépenser d'une somme de 485 878,26 \$;
- 3° d'annuler les soldes résiduels de pouvoir d'emprunt totalisant 3 060 214,70 \$;
- 4° de demander au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation d'ajuster les registres en conséquence.

CE-2019-2267 Prolongement des rues Philippe–Grenier et Ulysse–Ste–Marie et ouverture de deux nouvelles rues - District électoral de Sainte-Thérèse-de-Lisieux - Arrondissement de Beauport - PA2019-157 (CT-2454959, CT-2454960) — (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser le projet de lotissement résidentiel à être réalisé par *9012–6749 Québec inc.* et *Les aménagements René Drouin inc.*, comprenant notamment le prolongement de deux rues et la construction de deux nouvelles rues sur une longueur approximative de 1 641 mètres linéaires, et selon une configuration substantiellement conforme à celle illustrée au plan-projet de lotissement joint au sommaire décisionnel, ainsi que selon les conditions de l'entente à intervenir entre les parties;
- 2° d'autoriser *9012–6749 Québec inc.* et *Les aménagements René Drouin inc.* à faire préparer les plans et devis nécessaires à la mise en oeuvre du projet mentionné au paragraphe 1°;
- 3° d'autoriser *9012–6749 Québec inc.* et *Les aménagements René Drouin inc.* à transmettre au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, pour approbation, les plans et devis ainsi préparés à la suite de la réception d'un avis favorable du Service de l'ingénierie;
- 4° d'autoriser la conclusion de l'entente avec *9012–6749 Québec inc.* et *Les aménagements René Drouin inc.*, relative à des travaux municipaux, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe audit sommaire;
- 5° d'autoriser la directrice de la Division des projets majeurs et de la mise en valeur du territoire et le greffier à signer ladite entente;
- 6° d'accepter la cession, à titre gratuit, à la Ville de Québec des infrastructures et équipements municipaux réalisés et des servitudes nécessaires en application de l'entente ainsi conclue, conditionnellement à l'acceptation partielle ou complète des travaux, conformément au *Règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux*, R.R.V.Q. chapitre E-2;
- 7° de demander au Service des affaires juridiques de préparer les documents nécessaires pour l'ouverture des rues ayant fait l'objet de cette cession;
- 8° de demander au Comité de toponymie de proposer un nom pour chaque nouvelle rue réalisée et cédée à la Ville en application de ladite entente;
- 9° d'autoriser, à *9012-6749 Québec inc.*, un investissement de 109 400 \$, excluant les taxes, aux fins de la participation financière de la Ville à la réalisation des infrastructures et équipements municipaux réalisés en application de l'entente, ainsi qu'un montant de 12 500 \$, excluant les taxes, aux fins de la participation financière de la Ville pour le surdimensionnement d'une conduite d'aqueduc réalisée en application de ladite entente;
- 10° d'autoriser, à *Les aménagements René Drouin inc.*, un investissement de 104 400 \$, excluant les taxes, aux fins de la participation financière de la Ville à la réalisation des infrastructures et équipements municipaux réalisés en application de l'entente, ainsi qu'un montant de 12 500 \$, excluant les taxes, aux fins de la participation financière de la Ville pour le surdimensionnement d'une conduite d'aqueduc réalisée en application de ladite entente.

CE-2019-2268 Virement de fonds provenant du poste *Contingent de proximité* vers le budget de fonctionnement du Service du transport et de la mobilité intelligente - Avenant à l'acte de vente intervenu entre la Ville de Québec et *Complexe Maguire S.E.C.*, relatif à la vente d'une partie du lot 2 075 350 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - **DE2019-128** (CT-DE2019-128) — (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif autorise le virement d'un montant de 90 100 \$ provenant du poste *Contingent de proximité* vers le budget de fonctionnement du Service du transport et de la mobilité intelligente, à l'activité 3320021 - *G/S - Transport et mobilité intelligente* pour le versement de la quote-part de l'année 2019 des revenus générés par la location nets des frais d'entretien attribuables à *Complexe Maguire S.E.C.*

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la conclusion de l'avenant à l'acte de vente reçu devant M^e Catherine Poulin, notaire, le 20 juillet 2018 et publié au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Québec, sous le numéro 24 020 865, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'avenant joint au sommaire décisionnel, qui annule et remplace le deuxième alinéa du premier paragraphe de l'article *Conditions*, et la totalité de l'article *Considération* de l'établissement d'une servitude réelle et temporaire de stationnement public de cet acte.

CE-2019-2269 Adjudication d'une entente contractuelle pour les services de déménagement et/ou d'installation du mobilier de bureau et panneaux acoustiques - Lot 1 (Appel d'offres public 61455) - **AP2019-674** (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Monette Express (141273 Canada inc.)*, l'entente contractuelle pour les services de déménagement et/ou d'installation du mobilier de bureau et panneaux acoustiques - Lot 1, du 1^{er} février 2020 au 31 janvier 2021, conformément à la demande publique de soumissions 61455 et aux prix unitaires de sa soumission du 10 octobre 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes.

CE-2019-2270 Avis de modification numéro 4 relatif au centre communautaire Saint-Roch - Lot EL-01 : électricité - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 51602) - **AP2019-775** (CT-2457248) — (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 66 690,92 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Ernest Boutin inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-1042 du 23 mai 2018, pour le centre communautaire Saint-Roch - Lot EL-01 : électricité - Arrondissement de La Cité-Limoilou, conformément à l'avis de modification numéro 4 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-2271 Adjudication d'un contrat pour le Centre de glaces - Lot 20 - Régulation et contrôle (SCIE B1347 ET BAT2016-251) - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (Appel d'offres public 52923) - **AP2019-776** (CT-2456816) — (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Trane Canada ULC*, le contrat pour le Centre de glaces - Lot 20 - Régulation et contrôle (SCIE B1347 ET BAT2016-251) - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, pour une somme de 798 800 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 52920 et à sa soumission du 12 novembre 2019.

CE-2019-2272 Avis de modification numéro 3 relatif au contrat pour la réfection des filtres et des équipements d'eau de lavage - Usine de traitement des eaux de Sainte-Foy - Phase 3 - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (Appel d'offres public 52512) - **AP2019-781** (CT-2453761) — (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 157 505,81 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Deric Construction inc.*, en vertu de la résolution CE-2019-0159 du 30 janvier 2019, pour la réfection des filtres et des équipements d'eau de lavage - Usine de traitement des eaux de Sainte-Foy - Phase 3 - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, conformément à l'avis de modification numéro 3 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-2273 Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour l'*Espace d'innovation Chauveau* (POR170010) - Arrondissements de La Haute-Saint-Charles et de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (Appel d'offres public 52099) - **AP2019-788** (CT-2457242) — (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 1 409 036,06 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Les Excavations Lafontaine inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-1623 du 23 août 2018, pour la réalisation de l'*Espace d'innovation Chauveau* (POR170010) - Arrondissements de La Haute-Saint-Charles et de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, conformément à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-2274 Adjudication d'un contrat pour le dégagement et la sécurisation - Piste cyclopiétonne parc des Saules - Arrondissement des Rivières (Appel d'offres public 64674) - AP2019-791 (CT-2456789) — (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Serviforêt inc.*, le contrat pour le dégagement et la sécurisation - Piste cyclopiétonne parc des Saules - Arrondissement des Rivières, de la date d'adjudication au 30 mars 2020, pour une somme de 144 475 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 64674 et aux prix unitaires de sa soumission du 1^{er} novembre 2019.

CE-2019-2275 Avis de modification numéro 1 relatif au contrat pour des travaux de réparation de pavage - Saison 2019 - Lot E (Appel d'offres public 53207) - AP2019-795 (CT-2456693) — (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 42 712,20 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Eurovia Québec Construction inc.*, en vertu de la résolution CE-2019-0590 du 3 avril 2019, relative au contrat pour des travaux de réparation de pavage - Saison 2019 - Lot E, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-2276 Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour le prolongement d'une conduite d'adduction - Espace d'innovation Chauveau - Lot 3 (POR170010) - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles (Appel d'offres public 52493) - AP2019-796 (CT-2456232) — (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 175 845,40 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Les Excavations Lafontaine inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-1767 du 12 septembre 2018, dans le cadre du contrat pour le prolongement d'une conduite d'adduction - Espace d'innovation Chauveau - Lot 3 (POR170010) - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, conformément à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-2277 Adjudication de contrats pour des travaux de réparation de structures de bâtiments - Lots 1, 2 et 3 (Appel d'offres public 64725) - AP2019-797 (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *J.A. Fortier Construction inc.*, les contrats pour des travaux de réparation de structures de bâtiments - Lots 1, 2 et 3, de la date d'adjudication au 30 novembre 2020, conformément à la demande publique de soumissions 64725 et aux prix unitaires de sa soumission du 18 novembre 2019.

CE-2019-2278 Avis de modification numéro 1 relatif au contrat de la collecte des contenants à chargement avant - Lot 2 - Arrondissement des Rivières (Appel d'offres public 50747) - AP2019-799 (CT-2452628) — (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 120 228 \$, excluant les taxes, au contrat adjudgé à *Sani-Terre Environnement inc.*, en vertu de la résolution CV-2017-0730 du 28 août 2017, relative à la collecte des contenants à chargement avant - Lot 2 - Arrondissement des Rivières, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-2279 Avis de modification numéro 1 relatif au contrat de renouvellement pour l'exploitation d'un écocentre sur le territoire de la ville de Québec (Appel d'offres public VQ-48802) - AP2019-802 (CT-2452878) — (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 129 370,87 \$, excluant les taxes, au contrat adjudgé à *GFL Environmental inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-2311 du 5 décembre 2018, relative au contrat de renouvellement pour l'exploitation d'un écocentre sur le territoire de la ville de Québec, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-2280 Avis de modification numéro 1 relatif au contrat pour la réception, le traitement et la valorisation des encombrants de l'agglomération de Québec - 2019 à 2023 (Appel d'offres public 52294) - AP2019-803 (CT-2452651) — (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 145 875 \$, excluant les taxes, au contrat adjudgé à *GFL Environmental inc.*, en vertu de la résolution CA-2018-0371 du 29 août 2018, relative à la réception, le traitement et la valorisation des encombrants de l'agglomération de Québec - 2019 à 2023, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-2281 Avis de modification numéro 4 relatif au contrat pour le réaménagement et la réfection des infrastructures souterraines du chemin de la Canardière (PAM160840) - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 50137) - AP2019-808 (CT-2454880) — (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 74 669,15 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Construction Polaris inc.*, en vertu de la résolution CE-2017-1320 du 29 juin 2017, pour le réaménagement et la réfection des infrastructures souterraines du chemin de la Canardière (PAM160840) - Arrondissement de La Cité-Limoilou, conformément à l'avis de modification numéro 4 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-2282 Avis de modification numéro 6 au contrat pour la collecte et le transport des ordures et des matières recyclables pour les milieux HCD et dense - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public VQ-48019) - AP2019-815 (CT-2452850) — (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 257 916,32 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *GFL Environmental inc.*, en vertu de la résolution CV-2015-0989 du 16 novembre 2015, pour la collecte et le transport des ordures et des matières recyclables pour les milieux HCD et dense - Arrondissement de La Cité-Limoilou, conformément à l'avis de modification numéro 6 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-2283 Ententes entre la Ville de Québec et cinq compagnies de production relativement aux versements de subventions, dans le cadre de l'appel de projets 2019 pour la *Mesure d'aide au démarrage de productions cinématographiques et télévisuelles* - BE2019-152 (CT-2458014) — (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion des ententes entre la Ville de Québec et cinq compagnies de production, relatives aux versements de subventions totalisant 155 900 \$, dans le cadre de l'appel de projets 2019 pour la *Mesure d'aide au démarrage de productions cinématographiques et télévisuelles* aux projets suivants :
 - 40 000 \$ à *Productions des Années lumière inc.*, pour le projet *Le fils d'Erin*;
 - 22 500 \$ à *9215-8534 Québec inc. (Parallaxes)*, pour le projet *Dédoublés, aka Les Doubles*;
 - 34 000 \$ à *Divertissement EW inc.*, pour le projet *Beatlinks*;
 - 28 200 \$ à *Vélocité International inc.*, pour le projet *La saison du nord*;
 - 31 200 \$ à *Productions 10^e Ave inc.*, pour le projet *Le vaisseau des tempêtes*;

- 2° la directrice du Bureau des grands événements à signer une entente avec chacune des cinq compagnies mentionnées au paragraphe 1°, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées aux ententes jointes au sommaire décisionnel.
-

CE-2019-2284 Entente entre la Ville de Québec et 2 Degrés relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes d'entrepreneuriat, de développement économique et d'accompagnement d'entreprises* de la *Vision Entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Étude socioéconomique et modèle d'affaires pour la mise en place d'un incubateur d'entreprises en environnement et en technologies propres* - DE2019-297 (CT-DE2019-297) — (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approprie une somme maximale de 100 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023* pour la réalisation du projet *Étude socioéconomique et modèle d'affaires pour la mise en place d'un incubateur d'entreprises en environnement et en technologies propres*;
- 2° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et 2 Degrés, relative au versement d'une subvention maximale de 100 000 \$, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes d'entrepreneuriat, de développement économique et d'accompagnement d'entreprises* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.
-

CE-2019-2285 Subvention à la *Société de développement commercial du Vieux-Québec*, dans le cadre du *Programme de soutien financier aux sociétés de développement commercial* - DE2019-313 (CT-DE2019-313) — (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approprie une somme maximale de 45 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour le soutien aux projets s'inscrivant dans le *Plan Commerce 2017-2020*;
- 2° verse la subvention d'une somme maximale de 45 000 \$ à la *Société de développement commercial du Vieux-Québec*, afin de la soutenir dans ses activités de fonctionnement.
-

CE-2019-2286 Subvention au Collège de Champigny - DG2019-043 (CT-2435500) — (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 35 000 \$ au *Collège de Champigny* pour la réalisation du projet de mise en lumière soulignant son 50^e anniversaire.

CE-2019-2287 Ordonnance numéro 13 du Règlement de l'agglomération sur le partage des dépenses, R.R.A.V.Q. chapitre P-1 - FN2019-038 (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif adopte l'ordonnance numéro 13 du *Règlement de l'agglomération sur le partage des dépenses*, R.R.A.V.Q. chapitre P-1.

CE-2019-2288 Subvention à l'Association régionale de loisir pour les personnes handicapées de la Capitale-Nationale concernant les programmes de formation en accompagnement - LS2019-438 (CT-2456907) — (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 7 080 \$ à l'*Association régionale de loisir pour personnes handicapées de la Capitale-Nationale*, pour offrir gratuitement la formation *Certification en accompagnement camp de jour* aux organismes reconnus par la Ville de Québec ayant une clientèle avec un handicap, et ce, pour les sept séances qui ont eu lieu en 2019.

CE-2019-2289 Approbation des procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 22, 27, 29 novembre et 3 décembre 2019

Il est résolu que le comité exécutif approuve les procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 22, 27, 29 novembre et 3 décembre 2019.

CE-2019-2290 Démission de monsieur Louis-Charles Demers (ID. 111483), directeur de section des technologies de l'information à la Section de la conception des services des technologies de l'information - Projets B de la Division du Service des technologies de l'information - RH2019-1063 (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de la démission de monsieur Louis-Charles Demers (ID. 111483) qui occupe le poste de directeur de section

des technologies de l'information, classe 3 (poste no 37001), à la Section de la conception des services des technologies de l'information - Projets B de la Division du Service des technologies de l'information, avec effet le 7 janvier 2020.

CE-2019-2291 **Mesure disciplinaire à l'endroit d'un employé pompier du Service de protection contre l'incendie - RH2019-1071 (Ra-2168)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le rapport disciplinaire numéro RH2019-1071 concernant la suspension sans solde d'un quart de travail d'un employé pompier du Service de protection contre l'incendie;
 - 2° demande au directeur du Service de protection contre l'incendie, monsieur Christian Paradis, de transmettre une lettre à l'employé mentionnant les faits qui lui sont reprochés, l'informant de la décision du comité exécutif et lui demandant d'apporter les correctifs appropriés, à défaut de quoi, il pourrait s'exposer à des mesures disciplinaires plus sévères.
-

CE-2019-2292 **Approbation d'une entente de prêt de service de monsieur Patrice Gagnon (ID. 005463), constable au Service de police, au Comité international de la Croix-Rouge - RH2019-1075 (CT-RH2019-1075) — (Ra-2168)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le prêt de service de monsieur Patrice Gagnon au *Comité international de la Croix-Rouge*, pour une durée de trente-six mois, soit du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
 - 2° autorise le directeur du Service de police et le greffier à signer ladite entente de prêt.
-

CE-2019-2293 **Promotion de monsieur Jean Lemay (ID. 028648) à l'emploi de directeur de la Division de l'ingénierie et du soutien technique du Service de la gestion des immeubles - RH2019-1094 (CT-RH2019-1094) — (Ra-2168)**

Il est résolu que le comité exécutif promeuve monsieur Jean Lemay (ID. 028648), employé permanent, à l'emploi de directeur de la Division de l'ingénierie et du soutien technique (D416), classe 3 (poste no 41181), au Service de la gestion des immeubles, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2019-2294 **Modification d'un poste de dessinateur technique, classe 4, en un poste de technicien-inspecteur aux infrastructures, classe 5, à la Section de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse, de la Division de l'exploitation et de l'entretien du Service de la gestion des immeubles et promotion de monsieur Alain St-Pierre (ID. 046595) - RH2019-1101 (CT-RH2019-1101) — (Ra-2168)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie un poste de dessinateur technique (F510), classe 4 (poste no 33332), en un poste de technicien-inspecteur aux infrastructures (F632), classe 5 (poste no 45257) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, à la Section de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse de la Division de l'exploitation et de l'entretien du Service de la gestion des immeubles;
- 2° promeuve monsieur Alain St-Pierre (ID. 046595), employé régulier, à l'emploi de technicien-inspecteur aux infrastructures (F632), classe 5 (poste no 45257), à la Section de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse, de la Division de l'exploitation et de l'entretien du Service de la gestion des immeubles, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2019-2295 **Promotion de monsieur Steve Marquis (ID. 045503) à l'emploi de directeur de la Division du droit pénal ainsi que procureur en chef municipal au Service des affaires juridiques - RH2019-1105 (CT-RH2019-1105) — (Ra-2168)**

Il est résolu que le comité exécutif promeuve monsieur Steve Marquis (ID. 045503), employé permanent, à l'emploi de directeur de la Division du droit pénal ainsi que procureur en chef municipal (D312), classe 1A (poste no 38081), au Service des affaires juridiques, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2019-2296 **Approbation du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Habib Kamara (ID. 126766) à titre d'agent à la sécurité de l'hôtel de ville - RH2019-1111 (CT-RH2019-1111) — (Ra-2168)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° autorise la conclusion du contrat d'engagement entre la Ville et monsieur Habib Kamara (ID. 126766), à titre d'agent à la sécurité de l'hôtel de ville (C914) (poste no 44781) du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au contrat d'engagement joint au sommaire décisionnel;
- 2° autorise le directeur général à signer ledit contrat d'engagement.

CE-2019-2297 **Mesure disciplinaire à l'endroit d'un employé manuel des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout - RH2019-1117 (Ra-2168)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le rapport disciplinaire numéro RH2019-1117 concernant la suspension sans solde d'une journée de travail d'un employé manuel des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout;
 - 2° demande au directeur des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, monsieur Patrick Bastien, de transmettre une lettre à l'employé mentionnant les faits qui lui sont reprochés, l'informant de la décision du comité exécutif et lui demandant d'apporter les correctifs appropriés, à défaut de quoi, il pourrait s'exposer à des mesures disciplinaires plus sévères.
-

CE-2019-2298 **Approbation d'une entente de prêt de service entre la Ville de Québec et monsieur Daniel Auclair (ID. 172198), du Réseau de transport de la Capitale - RH2019-983 (CT-RH2019-983) — (Ra-2168)**

Il est résolu que le comité exécutif autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le *Réseau de transport de la Capitale*, relative au prêt de service de monsieur Daniel Auclair (ID. 172198) à titre directeur de la Division de la construction, du 1^{er} avril 2019 au 31 décembre 2026, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente de prêt de service jointe au sommaire décisionnel.

CE-2019-2299 **Reconduction de l'entente de prêt de service entre la Ville de Québec et monsieur Benoît Carrier (ID. 169028), du Réseau de transport de la Capitale - RH2019-984 (CT-RH2019-984) — (Ra-2168)**

Il est résolu que le comité exécutif autorise la reconduction de l'entente entre la Ville de Québec et le *Réseau de transport de la Capitale*, relative au prêt de service de monsieur Benoît Carrier (ID. 169028) à titre directeur de la Division de la conception du tramway et trambus, du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2026, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente de prêt de service jointe au sommaire décisionnel.

CE-2019-2300 Ordonnance désignant les dates de début et de fin des travaux ainsi que le secteur d'application pour la route de l'Église dans le cadre du *Règlement de l'agglomération sur le programme de compensation aux entreprises situées dans un secteur dans lequel sont réalisés des travaux d'infrastructure majeurs sur une rue du réseau artériel à l'échelle de l'agglomération*, R.A.V.Q. 1298 - **DE2019-289** (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif adopte l'ordonnance déterminant les dates de début et de fin des travaux ainsi que le secteur d'application pour la route de l'Église, dans le cadre du *Règlement de l'agglomération sur le programme de compensation aux entreprises situées dans un secteur dans lequel sont réalisés des travaux d'infrastructure majeurs sur une rue du réseau artériel à l'échelle de l'agglomération*, R.A.V.Q. 1298, jointe au sommaire décisionnel.

CE-2019-2301 Adjudication d'un contrat pour des travaux d'entrepreneur en mécanique - Traitement des eaux et Projets industriels et valorisation (Appel d'offres public 64775) - **AP2019-822** (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Turcotte (1989) inc.*, le contrat pour des travaux d'entrepreneur mécanique - Traitement des eaux et Projets industriels et valorisation, de la date d'adjudication au 31 décembre 2020, conformément à la demande publique de soumissions 64775 et aux prix unitaires de sa soumission du 28 novembre 2019.

CE-2019-2302 Entente entre la Ville de Québec et *Les Productions d'Albert inc.*, relative à la programmation des concerts et spectacles sur le territoire de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, pour la saison estivale 2020 (Dossier 72885) - **AP2019-812** (CT-2456760) — (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Les Productions d'Albert inc.*, relative à la programmation des concerts et spectacles sur le territoire de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, pour la saison estivale 2020, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° le président de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge et l'assistante-greffière d'arrondissement, à signer ladite entente.

CE-2019-2303 Modification de la résolution CE-2019-2216 relative à l'engagement de madame Caroline Skene (ID. 169488), agente de secrétariat auprès des conseillères et conseillers membres du comité exécutif - **RH2019-1137** (Modifie CE-2019-2216) (CT-RH2019-1137) — (Ra-2168)

Il est résolu que le comité exécutif modifie la résolution CE-2019-2216, adoptée par le comité exécutif du 4 décembre 2019, relative à l'engagement de madame Caroline Skene (ID. 169488), agente de secrétariat auprès des conseillères et conseillers membres du comité exécutif, en modifiant le paragraphe de l'origine.

La séance est levée à 13 h 40

Marie-Josée Savard
Vice-présidente

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/ad